

# aradei

CAPITAL

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 06 MAI 2021 A 10 HEURES

Aradei Capital – Société anonyme – Capital social : 1.064.578.300 dirhams  
Siège social : Route secondaire 1029, Municipalité Sidi Maârouf, Casablanca, 20150  
RC Casablanca : N° 57265

### DÉTAIL DU VOTE

Nombre d'actions composant le capital : 10.645.783

Nombre d'actions ayant le droit de vote : 10.645.783

Nombre d'actions ayant participé au vote : 7.523.681

Taux de participation : 70,67 %

Résolutions	Pour		Contre		Abstention																					
	Voix	%	Voix	%	%	%																				
L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités de sa convocation faite par le Conseil d'Administration et lui donne décharge pour toutes formalités accomplies à cette fin.	7.523.681	70,67 %	0	0	0	0																				
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport établi conformément à la loi par les Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les opérations, les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 44.823.882,75 dirhams. L'Assemblée Générale Ordinaire donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration, quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs missions au titre du même exercice.	7.523.681	70,67 %	0	0	0	0																				
L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de doter le compte « 1152. Réserves Facultatives » d'un montant de 200.000.000,00 dirhams, par prélèvement sur le poste « 112. Prime d'émission, de fusion et d'apport ».	7.523.681	70,67 %	0	0	0	0																				
L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 comme suit :																										
<table border="1"><tr><td>Bénéfice Net Comptable de l'exercice</td><td>44 823 882,75</td></tr><tr><td>Réserve Légale (5%)</td><td>-2 241 194,14</td></tr><tr><td>Report à nouveau antérieur bénéficiaire</td><td>0,00</td></tr><tr><td><b>Bénéfice Distribuible</b></td><td><b>42 582 688,61</b></td></tr><tr><td>Réserves facultatives</td><td>281 365 661,63</td></tr><tr><td><b>Montant à distribuer en dividendes réparti comme suit :</b></td><td><b>131 475 420,05</b></td></tr><tr><td><i>Dividendes ordinaires</i></td><td><i>42 582 688,61</i></td></tr><tr><td><i>Dividendes exceptionnels prélevés sur les réserves facultatives</i></td><td><i>88 892 731,44</i></td></tr><tr><td><b>Solde au compte de Report à nouveau</b></td><td><b>0</b></td></tr><tr><td><b>Solde au comptes des réserves facultatives et autres réserves</b></td><td><b>192 472 930,19</b></td></tr></table>	Bénéfice Net Comptable de l'exercice	44 823 882,75	Réserve Légale (5%)	-2 241 194,14	Report à nouveau antérieur bénéficiaire	0,00	<b>Bénéfice Distribuible</b>	<b>42 582 688,61</b>	Réserves facultatives	281 365 661,63	<b>Montant à distribuer en dividendes réparti comme suit :</b>	<b>131 475 420,05</b>	<i>Dividendes ordinaires</i>	<i>42 582 688,61</i>	<i>Dividendes exceptionnels prélevés sur les réserves facultatives</i>	<i>88 892 731,44</i>	<b>Solde au compte de Report à nouveau</b>	<b>0</b>	<b>Solde au comptes des réserves facultatives et autres réserves</b>	<b>192 472 930,19</b>	7.523.681	70,67 %	0	0	0	0
Bénéfice Net Comptable de l'exercice	44 823 882,75																									
Réserve Légale (5%)	-2 241 194,14																									
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	0,00																									
<b>Bénéfice Distribuible</b>	<b>42 582 688,61</b>																									
Réserves facultatives	281 365 661,63																									
<b>Montant à distribuer en dividendes réparti comme suit :</b>	<b>131 475 420,05</b>																									
<i>Dividendes ordinaires</i>	<i>42 582 688,61</i>																									
<i>Dividendes exceptionnels prélevés sur les réserves facultatives</i>	<i>88 892 731,44</i>																									
<b>Solde au compte de Report à nouveau</b>	<b>0</b>																									
<b>Solde au comptes des réserves facultatives et autres réserves</b>	<b>192 472 930,19</b>																									
L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, en conséquence, le dividende global au titre de l'exercice 2020 à 12,35 dirhams par action réparti comme suit : - Un dividende ordinaire par action à 4 dirhams ; et - Un dividende exceptionnel par action à 8,35 dirhams. Ces dividendes seront mis en paiement à compter du 14 juin 2021.																										
L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), les comptes consolidés tels qu'ils lui sont présentés et faisant ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, un résultat net de l'ensemble consolidé de 17.596 KMAD.	7.523.681	70,67 %	0	0	0	0																				
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n° 95-17 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, déclare approuver les conclusions dudit rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées, étant précisé que, conformément à la loi, les actionnaires intéressés n'ont pas participé au vote.	2.872.476	38,17 %	0	0	0	0																				

# aradei

CAPITAL

Résolutions	Pour		Contre		Abstention	
	Voix	%	Voix	%	%	%
L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de Monsieur Emmanuel BLOUIN, en qualité d'Administrateur Indépendant, décidée par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 10 décembre 2020, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Sergei GUTNIK, démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Monsieur Emmanuel BLOUIN a déclaré accepter le mandat qui lui est conféré et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité.	7.523.681	70,67 %	0	0	0	0
L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler pour trois (3) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les mandats des Administrateurs ci-après, venus à échéance avec la présente Assemblée : - Monsieur Nawfal BENDEFA ; - Monsieur Mehdi TAHIRI JOUTEI HASSANI ; - Monsieur Mehdi ALJ. Lesdits Administrateurs ont tous déclaré accepter le mandat qui leur est ainsi renouvelé et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité.	7.523.681	70,67 %	0	0	0	0
L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour trois (3) ans, le mandat de Commissaire aux Comptes à Fidaroc Grant Thornton, représenté par Monsieur Faïçal MEKOUAR, venu à échéance avec la présente Assemblée ; lequel mandat expirera à la date de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.	7.523.681	70,67 %	0	0	0	0
L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire toutes déclarations et remplir toutes formalités requises.	7.523.681	70,67 %	0	0	0	0